

Vos conseillers « Transmission » en Provence-Alpes-Côte d'Azur



www.pacac.cci.fr

- » **CCI des Alpes de Haute-Provence - Service Appui à la création et au développement des entreprises**
Tél : 04 92 30 80 85 - Fax : 04 92 32 04 73
Email : appui.entreprises@digne.cci.fr
- » **CCI des Hautes-Alpes - Annie FAYOLLET**
Tél : 04 92 56 56 81 - Fax : 04 92 56 56 56
Email : a.fayollet@hautes-alpes.cci.fr
- » **CCI Marseille-Provence - Stéphane GARBIÈS**
Allo CCI Marseille Provence - www.ccimp.com
Tél : 0810 113 113 - Fax : 04 91 13 86 85
Email : infocrea@ccimp.com
- » **CCI Nice Côte d'Azur - Laurence THIBAUD**
Tél : 04 93 13 75 39 - Fax : 04 93 13 75 85
Email : cession.reprise@cote-azur.cci.fr
- » **CCI du Pays d'Arles - Maryse BIGOT / Max RAVALDEL**
Tél : 04 90 99 08 14 / 05 - Fax : 04 90 99 08 00
Email : mbigot@arles.cci.fr / mravaldel@arles.cci.fr
- » **CCI du Var - Espace Entreprendre**
Tél : 04 94 22 80 21 / 29 - Fax : 04 94 22 80 55
Email : espace.entreprendre@var.cci.fr
- » **CCI de Vaucluse - Caroline ALLEMAND**
Tél : 04 90 14 87 81 - Fax : 04 90 82 98 34
Email : callemand@vaucluse.cci.fr



© ID Graphic Studio - www.idg-studio.com - Imprimé sur du papier recyclé



Anticipez votre
transmission d'entreprise...



Nous vous accompagnons

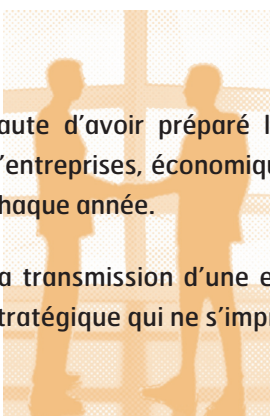


CHAMBRE REGIONALE
DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
PROVENCE ALPES COTE D'AZUR CORSE

et

Le réseau des CCI de Provence Alpes Côte d'Azur

>> En Provence-Alpes-Côte d'Azur, environ **41 000 entreprises**, représentant **250 000 emplois**, seront concernées par leur transmission **dans les dix prochaines années**.



Faute d'avoir préparé leur succession, des milliers d'entreprises, économiquement saines, disparaissent chaque année.

La transmission d'une entreprise est une opération stratégique qui ne s'improvise pas.

Pour réussir votre transmission, les **Chambres de Commerce et d'Industrie de Provence Alpes Côte d'Azur** vous proposent un programme d'accompagnement.

Pour répondre à vos attentes et faciliter vos démarches, les **Chambres de Commerce et d'Industrie de Provence Alpes Côte d'Azur** vous invitent à participer aux actions suivantes :

>> **Information**

Des réunions de sensibilisation sont organisées dans chaque Chambre de Commerce et d'Industrie en présence des partenaires concernés.

>> **Conseil / Accompagnement**

Les conseillers « Transmission » des **Chambres de Commerce et d'Industrie de Provence Alpes Côte d'Azur** sont à votre disposition pour étudier votre projet, répondre à vos questions et vous orienter dans vos démarches, **en toute confidentialité**.

Pour maîtriser techniquement les étapes clés de votre parcours, ils vous proposent également une journée de formation abordant notamment :

- » l'approche patrimoniale, fiscale et sociale
- » la valorisation de l'entreprise
- » la négociation / contractualisation de la cession

>> **Mise en relation cédant / repreneur**

Une bourse d'opportunités **www.ccible.fr** vous permet de publier votre offre et de trouver des repreneurs qualifiés.

Pour des informations plus détaillées, rapprochez-vous de votre Chambre de Commerce et d'Industrie